

Octobre 2009

N° 121

Magazine
Municipal
d'Information

www.ville-ermont.fr

ERMONT



PETITE ENFANCE
**Les Marmousets
à l'écoute**

Page 6

VILLE  d'ERMONT

VIE LOCALE

La Semaine Bleue

Du lundi 19 au vendredi 24 octobre, Val-et-Forêt propose aux seniors des sorties et des spectacles gratuits dans le cadre de la Semaine Bleue intercommunale des seniors.

Page 10

JEUNESSE

Élections de nos jeunes élus au CMEJ

Les mardi 13 et samedi 17 octobre, les élèves ermontois auront à élire leurs nouveaux représentants au Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes. La proclamation des résultats se fera le samedi 17 octobre, en mairie.

Page 18

CULTURE

DépArt imminent !

Une saison de conférences

Différents cycles de conférences vous sont proposés tout au long de l'année. Les thèmes abordés sont variés et des visites-conférences de lieux parisiens complètent les cycles en salle.

Page 24

SAMCHAUSS
SAMCHAUSS
SAMCHAUSS
SAMCHAUSS
SAMCHAUSS
SAMCHAUSS

SAMCHAUSS

Chaussure de Qualité



des pieds bien chaussés

Bottes, Boots... un grand arrivage.



le samedi matin

Alexandre Martel - 06 12 51 43 85

Présent sur votre **Marché**
à Ermont

Notre site internet
www.samchauss.fr

Toujours un pas d'avance

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

) UNE VILLE EN ACTIONS

Compte administratif 2008 **p. 4**
 Quotient familial : un service public accessible à tous **p. 5**

) ACTUALITÉS

Les Marmousets à l'écoute **p. 6**

) CADRE DE VIE

Les travaux de l'été **p. 8**
 Au cœur du verre **p. 9**

) VIE LOCALE

La Semaine Bleue des seniors **p. 10**
Lumières d'Octobre **p. 12**
 Thierry Tytus, une médaille bien méritée **p. 13**

) DOSSIER

Polices municipale et nationale : un travail en transversalité **p. 15**

) JEUNESSE

Élection de nos jeunes élus du CMEJ **p. 18**

) VIE ASSOCIATIVE

ESSIVAM **p. 20**

) CULTURE

Les spectacles d'octobre **p. 22**
 La saison des conférences **p. 24**

PRATIQUE **p. 25**

AU FIL DES JOURS **p. 26**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 26**

LES RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE **p. 28**



) L'école de la démocratie

Les 13 et 17 octobre prochains, les jeunes Ermontois et Ermontoises éliront leurs représentants au Conseil Municipal d'Enfants (pour les 9-13 ans) et au Conseil Municipal de Jeunes (pour les 14-17 ans). Ce petit parlement bicaméral représente tous les jeunes d'Ermont, quels que soient leur nationalité ou leur établissement scolaire (public ou privé, dans ou hors Ermont).

Créé en 1997, il a permis aux jeunes élus qui se sont succédés (leur mandat est de deux ans) de découvrir l'exercice d'une responsabilité publique. Élaborer un projet, évaluer les moyens techniques et le coût de sa réalisation, suivre sa mise en œuvre, c'est ce que les élus juniors ont appris les uns après les autres. Le travail de réflexion en commission, celui de délibération en séance plénière, de mise en commun lors des séminaires leur ont permis de découvrir toutes les facettes du « métier d'élu ».

En douze ans, les jeunes élus ermontois ont ainsi apporté leur contribution à la protection de l'environnement, à la sécurité routière, à la création d'équipements ou à la prévention en matière de santé.

Pour que cette institution originale de démocratie locale, qui est aussi un instrument privilégié d'éveil à la citoyenneté, joue pleinement son rôle, encore faut-il que les parents d'une part, les établissements scolaires (où se déroulent les élections) jouent d'autre part pleinement leur rôle en laissant les jeunes vocations s'épanouir.

Merci donc aux uns et aux autres de jouer le jeu et de rendre ces élections les plus participatives possible.

Hugues Portelli
 Maire d'Ermont
 Sénateur du Val d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.
 mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr
 Directeur de la publication : Hugues Portelli
 Rédactrice en chef : Sandrine Khemici
 Coordinatrice : Julia Houillon
 Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Lysiane Olhats, Elsa Trinquesse, Sandrine Khemici, Xavier-Alexandre Reliant
 Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy
 01 30 30 16 02
 Photographies et illustrations : Sophie Noblet et Patrick Fernandes
 Couverture : Fotolia
 Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66
 Tirage : 17 500 exemplaires
 Publication mensuelle
 Distribution : Adrexo
 Dépôt Légal : octobre 2009
 ISSN : 0296-015X



Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.
 Distribué avec ce magazine le mémo du guide du tri.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUI
 DERNIER A ARRÊTÉ LES COMPTES
 ADMINISTRATIFS 2008 DE LA
 COMMUNE. CE DOCUMENT OFFICIEL ET
 OBLIGATOIRE RETRACE LES DÉPENSES
 ET LES RECETTES DE LA VILLE
 ENREGISTRÉES TOUT AU LONG DE
 L'ANNÉE ÉCOULÉE. ZOOM SUR LES
 PRINCIPALES RÉALISATIONS DE
 L'ANNÉE DERNIÈRE.



COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Des actions **solidaires** et

Avec un montant de 745 € par habitant, la dette d'Ermont est inférieure d'un tiers à la moyenne nationale, ce qui illustre une gestion rigoureuse.

Des engagements tenus

Le temps fort de la rentrée 2008 a été la mise en place du quotient familial concernant les prestations municipales de la restauration scolaire, des activités périscolaires des accueils de loisirs et de la Direction de la Jeunesse et des Sports. L'inauguration de l'aire d'accueil des gens du voyage au mois de novembre dernier a consolidé le séjour et l'intégration des familles itinérantes. Les dépenses engagées sur cet aménagement se sont élevées à 690 000 € en 2008.

Un effort d'équipement constant

La Municipalité a consacré près de deux millions d'euros aux travaux sur le patrimoine non-bâti de la commune, dont 500 000 € pour l'éclairage public, 1 240 000 € pour les aménagements divers de la voirie comprenant, notamment, la sécurisation de la rue du Lycée, de la rue Degas, l'aménagement paysager de la rue Renoir ou encore la réhabilitation de la rue des Mésanges. Dans le secteur de l'éducation, l'accueil de loisirs Paul Langevin a bénéficié de 38 000 € de travaux correspondant, entre autres, à la reprise du réseau d'eau. Dans le cadre d'une opération d'économies d'énergies, les groupes scolaires Eugène Delacroix et Maurice Ravel ont également bénéficié d'investissements au niveau du chauffage et de l'isolation. De plus, cinq aires de jeux ont été renouvelées dans les écoles maternelles.

Répartitions des crédits

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (b) en €/hab ou %
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population (a)	999,56	1 181,00
2	Produit des impositions directes/population (a)	416,57	465,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population (a)	1 114,32	1 274,00
4	Dépenses d'équipement brut/population (a)	197,10	394,00
5	Encours de la dette/population (a)	743,88	1 045,00
6	DGF/population	230,90	270,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	53%	56%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal [3 taxes pour 2006] (2)	94%	107,1%
8bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(3)	93%	112,6%
9	Dépenses fonction. et remb. dette en capital (hors RA)/recettes réelles fonct. (2)	94%	100,5%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	18%	31,4%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	61%	79,1%

(a) population INSEE = 27 696 habitants

(b) Source ratios 1, 2, 3, 4, 6, 9 : Ministère de l'Intérieur, DGCL, "Les budgets primitifs 2008 des communes (hors gestion active de la dette)" - Fiches financières - communes de plus de 10 000 habitants hors Paris (série 20 000 / 50 000 hab.), appartenant au 01/01/2008 à une CA ou une CU à TPU ; source ratios 7, 8, 8bis, 10 : dito, Tableaux de données financières - Communes de métropole, Tableau 4 : éléments d'analyse financière par strate, communes de 10 000 habitants et plus ; source ratios 5 et 11 : Ministère de l'Intérieur, DGCL, "Ratios obligatoires : valeurs moyennes sur diverses strates selon le type de collectivité" - comptes administratifs 2005, France métropolitaine, série communes de 20 000 à 50 000 habitants.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. article R. 2313-1 CGCT)

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT

(3) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

Qu'est-ce qu'un compte administratif ?

Contrairement à un budget, document prévisionnel en équilibre (dépenses = recettes pour chaque section, fonctionnement et investissements), le compte administratif, qui décrit ce qui s'est effectivement passé, peut constater une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.*

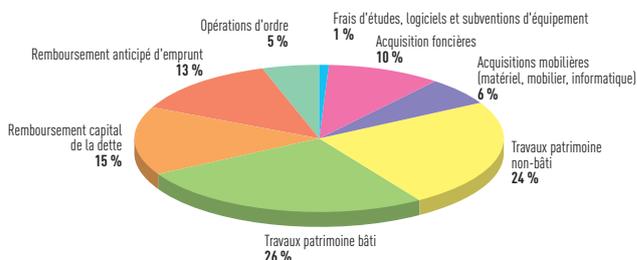
Accessible aux Ermontois, le compte administratif est disponible sur le site internet de la ville : www.ville-ermont.fr

*Source : <http://www.becompta.be/modules/dictionnaire/295-compta-compte-administratif.html>

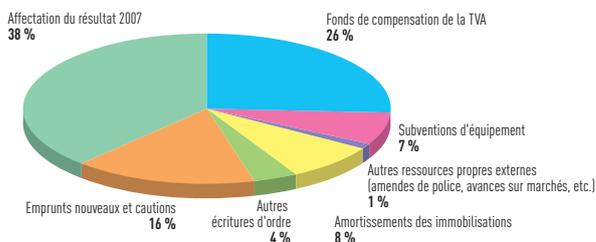
À Ermont, la dette est inférieure d'un tiers à la moyenne nationale.

efficaces

Ventilation de l'investissement par type de dépenses



Ventilation de l'investissement par type de recettes



Enfin, plus de 100 000 € ont été consacrés au remplacement des portes et fenêtres de la Maison des Associations.

Adjoint au Maire Chargé des Finances :
Joël Naccache

QUOTIENT FAMILIAL

Un service public accessible à tous

Depuis la rentrée 2008, un quotient familial municipal a été mis en place afin de permettre aux familles ermontoises d'accéder équitablement, tout au long de l'année, aux services proposés par la Direction de l'Action Éducative et par la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Le quotient familial, mis en place en septembre 2008, vise à définir des tarifs municipaux adaptés aux ressources et à la composition de chaque famille ermontoise pour certaines prestations municipales. Ces services comprennent la restauration scolaire dans les écoles primaires, les accueils de loisirs, l'étude, les classes de découvertes, les séjours d'été, etc.

Afin d'être au plus proche des ressources des familles, le quotient familial calculé actuellement a été prolongé, par décision du conseil municipal le 25 juin dernier, jusqu'au 31 décembre 2009 pour une application au 1^{er} janvier 2010.

Une nouvelle campagne de calcul des quotients est lancée cet automne qui permettra ainsi de prendre l'avis d'imposition le plus récent. Ainsi les nouveaux quotients seront appliqués sur l'année civile pour les activités consommées à compter de janvier 2010.

En pratique

Du 12 octobre au 6 novembre, les familles ermontoises ont la possibilité de faire calculer leur quotient familial à la Direction de l'Action Éducative et à la Direction de la Jeunesse et des Sports. Attention, les familles n'ayant pas fait calculer leur quotient se verront appliquer le tarif maximum et aucune rétroactivité ne sera apportée sur les factures antérieures au calcul du nouveau quotient familial.

En cas de changement de situation familiale (naissance, décès, divorce, séparation...) ou en cas de changement de situation professionnelle (chômage, passage d'un temps plein à un temps partiel, reprise de travail après un congé parental...), le calcul du quotient familial pourra être revu sur présentation de justificatifs et cela sans effet rétroactif.



Faites recalculer votre quotient familial entre le 12 octobre et le 6 novembre.

Pour ce calcul, différentes pièces sont à fournir :

- une copie recto/verso de l'avis d'imposition 2008 ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, eau, téléphone fixe, loyer...);
- le dernier relevé des prestations de la caisse d'allocations familiales.

Le calcul du quotient familial peut se faire par correspondance, courriel, fax ou sur place. Le formulaire est téléchargeable sur le site internet de la ville et disponible en mairie et à l'Espace Jeunesse.

Direction de l'Action Éducative

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative : **Florence Mary**
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 32
education@ville-ermont.fr

Lundi, mardi et mercredi :

9 h – 12 h et 14 h – 17 h

Jeudi : 9 h – 12 h

Vendredi : 9 h – 12 h et 14 h – 16 h 30

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 10 30
jeunesse@ville-ermont.fr



PETITE ENFANCE

Les Marmousets à l'écoute

LA CRÈCHE FAMILIALE EST UN MODE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE GÉRÉ PAR LA MUNICIPALITÉ QUI RECRUTE ET EMPLOIE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES ACCUEILLANT À LEUR DOMICILE DE UN À TROIS ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE QUATRE ANS.

RENCONTRE AVEC LES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA CRÈCHE FAMILIALE LES MARMOUSETS.

Une ou deux fois par semaine, les assistantes maternelles et les enfants se retrouvent dans les locaux de la crèche familiale Les Marmousets. Ce sont 28 assistantes maternelles et 67 enfants* qui partagent ces temps de regroupements collectifs répartis en quatre groupes les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le mercredi étant un jour libre proposé en plus. Ces regroupements favorisent d'une part la

socialisation et l'éveil des enfants, d'autre part une écoute et des conseils pour les assistantes maternelles.

Fonctionnement

Nous avons passé une matinée à la crèche Les Marmousets afin de mieux comprendre l'encadrement et l'accompagnement professionnel des assistantes maternelles assuré par le personnel de la crèche.

Les assistantes maternelles sont encadrées par une équipe pluridisciplinaire composée d'une directrice puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture, d'une psychologue et d'un médecin. Une secrétaire et un agent d'entretien complètent cette équipe. L'intérêt de ces réunions est pour l'ensemble d'entre elles, l'échange sur leurs expériences professionnelles, la création de liens privilégiés, le partage d'un moment « entre collègues ». C'est également un temps où

* Statistique fin 2008

TÉLEX - TÉLEX

Ami services (01 39 59 22 33) est une association d'insertion qui embauche des personnes en recherche d'emploi, pour les mettre au service Social // La Direction de la Jeunesse et des Sports propose des permanences, gratuites et anonymes, aux jeunes âgés de 16 à 25 ans pour // Le Centre Départemental de Dépistage et de Soins a mis en place des séances de vaccinations gratuites. Celles-ci sont organisées le Polio (Poliomyélite), le DTCP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche), l'hépatite B. Ils sont fournis gratuitement. Ces vaccins s'adressent à // L'Association française des Diabétiques du 95 organise le 24 octobre // À cette occasion une conférence sera animée par des professionnels de santé et de nombreux diabétiques seront

les plus grands profitent d'ateliers d'éveil encadré par l'auxiliaire de puériculture dans un espace aménagé à cet effet. C'est une bonne expérience pour l'enfant avant l'entrée à l'école. Les plus jeunes restent avec leur assistante maternelle qui bénéficie des conseils de l'éducatrice de jeunes enfants. C'est un travail d'équipe soutenu par une équipe de professionnelles de la petite enfance. De plus, les assistantes maternelles bénéficient d'une formation continue leur assurant ainsi une évolution de carrière.

Malika (assistante maternelle) : « Ces quelques heures nous permettent d'échanger des idées d'activités à faire à notre domicile, d'observer l'évolution des enfants comme par exemple l'amélioration de leur verbalisation au contact des autres enfants. On aime venir et ces instants sont nécessaires à notre bien-être. »

Rappel

D'une capacité de 80 places, la crèche familiale accueille des enfants de 10 semaines jusqu'à l'entrée en maternelle dont les parents exercent une activité professionnelle et résident sur la commune d'Ermont. Les enfants sont accueillis au domicile d'assistantes maternelles agréées par le conseil général du Val d'Oise, employées par la ville. Il n'y a donc pas de rapports employeur/employé avec les familles. Des visites à domicile sont assurées régulièrement, pour soutenir et conseiller les assistantes maternelles dans leur travail quotidien. Elles travaillent en fonction du projet pédagogique de la crèche dont le but est d'assurer un accueil de qualité dans le respect de l'enfant et de sa famille. L'attribution des places est faite par une commission municipale et le tarif journalier est calculé selon le barème CNAF en fonction des revenus nets imposables et de la composition du foyer.

Crèche familiale Les Marmousets

Conseillère municipale Déléguée Chargée de la Petite Enfance : **Violaine Nilles**
7 rue de la Réunion - 95120 Ermont
Tél. : 01 34 14 44 24
Fax : 01 34 14 44 00
La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7 h - 19 h

PRÉVENTION

Limiter les risques de transmission

La grippe A/H1N1 est une infection humaine par un virus grippal qui infecte habituellement les porcs. Dans l'épidémie actuelle, les virus isolés chez les malades sont des virus qui appartiennent à la famille A/H1N1. Ce virus est différent du virus H1N1 de grippe saisonnière, virus d'origine humaine qui circule habituellement. Afin de prévenir le virus et se protéger, quelques gestes simples sont à adopter.

En cas de symptômes grippaux, contactez votre médecin traitant qui saura évaluer les mesures à prendre.

0 825 302 302 (0,15 €/minute depuis un poste fixe)
www.pandemie-grippale.gouv.fr

Source : www.pandemie-grippale.gouv.fr

SOCIAL

Bourses communale et départementale

La ville d'Ermont et le conseil général du Val d'Oise attribuent chacun une bourse aux familles et étudiants, en fonction de leurs ressources. Pour bénéficier de ce dispositif, la liste des pièces demandées ainsi que les barèmes sont à retirer au Centre Communal d'Action Sociale ou sur le site internet de la ville www.ville-ermont.fr (vous munir de l'avis d'imposition 2008 afin de vérifier les conditions de ressources). Sont concernés par ces aides les étudiants âgés de moins de 25 ans au 1^{er} janvier de l'année de la demande. Par contre, les élèves en Centres de Formation d'Apprentis ne sont pas concernés.

Les pièces à fournir :
- livret de famille complet pour les enfants mineurs et majeurs ;
- pièce(s) d'identité des enfants majeurs ;



Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale
Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et la Santé : **Chantal Gras**
Service municipal de la Prévention Santé

Conseillère municipale déléguée
Chargée de la Santé : **Joëlle Dupuy**
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 37 95
ccas@ville-ermont.fr

- avis d'imposition complet de l'année 2008 du foyer ;
 - relevé d'identité bancaire ou postal des parents pour l'enfant mineur ou du bénéficiaire majeur ;
 - certificat de scolarité de l'année scolaire 2009/2010, validé par l'établissement pour chacun des élèves ;
 - jugement d'adoption ou déclaration de nomination du tuteur testamentaire ;
 - attestation récente de la Caisse d'Allocations Familiales.
- Les dossiers seront ensuite à compléter au CCAS, du 19 octobre au 3 décembre.

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale
Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50

- TÉLEX - TÉLEX

de particuliers ou d'entreprises. Prochaines permanences : jeudis 15 octobre, 12 novembre et 10 décembre au Centre Communal d'Action les informer sur leurs droits. Prochaine permanence : mercredi 14 octobre, de 9h30 à 12h, à l'Espace Jeunesse, 37 bis rue Maurice Ber- premier lundi de chaque mois, entre 9 h et 12 h. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole), le DTP (Diphtérie, Tétanos, tous types de public à partir de 6 ans. Pour se faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 06 00 98. Centre Département- de 10h à 18h à l'Arche-Espace municipal Associatif (150 rue de la Gare) une journée « Pompe à insuline ». Cette journée est destinée aux diabé- présents pour apporter leur témoignage.



TRAVAUX

Un été mis à profit

LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX PROFITENT DE L'ÉTÉ POUR RÉALISER DE NOMBREUX TRAVAUX. RETOUR EN IMAGES.

La sécurité des cheminements piétonniers pour que les enfants se rendent dans leurs écoles a été renforcée.



Élargissement du cheminement avenue Georges Pompidou pour aller à l'école Maurice Ravel.

De nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles

- Extension de l'école maternelle Victor Hugo avec un bâtiment supplémentaire composé de deux salles de classes, d'un dortoir et de sanitaires pour les enfants âgés de 3 à 5 ans.
- Afin de terminer les travaux d'économie d'énergie dans le groupe scolaire Maurice Ravel commencés en 2008 pour l'école primaire, le conseil municipal a décidé cette année d'effectuer les travaux au réfectoire et à la maternelle de cette école. Ils ont consisté à effectuer une isolation des murs par l'extérieur (doublage avec isolant), une réfection de l'étanchéité des terrasses, un changement des radiateurs ainsi que des fenêtres simple vitrage par des éléments avec double vitrage. De même, les fenêtres en bois des écoles primaires Victor Hugo n°2 et Eugène Delacroix (côté pelouse) ont été changées.

Tout l'été, les services techniques municipaux travaillent afin de rendre la rentrée des Ermontois plus confortable.



École Victor Hugo.



Élargissement de la rue F. Moreau.

Un accueil de loisirs à Eugène Delacroix



Pour continuer d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, la Municipalité a fait le choix de construire un nouvel accueil de loisirs à Eugène Delacroix recevant une centaine d'enfants et comprenant cinq salles d'activités.

Les sanitaires intérieurs réservés aux utilisateurs de la médiathèque municipale André Malraux ont été mis aux normes.

Travaux d'entretien de nos bâtiments

Des rénovations de toitures ont eu lieu. Une partie des tuiles des locaux de la Maison des Associations a été changée. Concernant l'accueil de loisirs Paul Langevin, la toiture en shingle a été remplacée par une toiture en polytuile. Ce produit permet de garder l'ancienne toiture et d'effectuer une surtoiture avec des tuiles spéciales en acier.

Services techniques municipaux

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement : **Xavier Haquin**
Mairie bâtiment B
100 rue Louis Savoie
BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 31 90

ÉCOCITOYENNETÉ

Au cœur du verre



C'est de nous, premier maillon de la chaîne du recyclage, dont dépend la quantité mais aussi la qualité du verre collecté. En prétriant rigoureusement le verre d'emballage, nous sommes assurés qu'il sera recyclé à 100 %, et à l'infini.

Le verre est le meilleur emballage pour les produits alimentaires, les produits pharmaceutiques et les parfums. Il est sans effet sur le goût ou l'odeur de son contenu. Totalement imperméable, il assure une conservation parfaite et de longue durée. C'est pourquoi le recyclage du verre est très important. Mais, même si le tri des matériaux recyclables est en constante progression, 20 % des emballages collectés comportent des erreurs de tri.

Petit rappel sur la chaîne de recyclage du verre

Un premier tri est effectué par le consommateur. Ce dernier dépose dans les conteneurs ou les bacs verts uniquement les emballages en verre (bouteilles et bocaux).

Pourquoi ?

Tout simplement parce que le verre d'emballage a une composition différente de celle des autres verres, tels les ampoules électriques, les vitres, les miroirs ou le verre culinaire, par exemple, et que le mélange des différents types de verre rend leur recyclage difficile, voire impossible. Les éléments infusibles, comme des capsules, des morceaux de porcelaine ou de céramique ne doivent pas être mélangés. Ces produits ne fondent pas dans les fours et se retrouvent inclus dans les nouveaux emballages, ce qui les fragilise et peut aussi conduire à stopper toute une chaîne de production.

Et ensuite ?

Le verre est collecté et transporté vers les centres de recyclage. À son arrivée dans le centre de traitement, le verre subit un premier tri manuel qui permet d'enlever les objets de taille importante qui pourraient s'y trouver mêlés : des bouteilles

ou des sacs en plastique, par exemple. Ensuite, le verre subit toute une série de tri afin de le débarrasser de ses impuretés :

- des tris mécaniques éliminent les métaux ferreux ou non-ferreux (acier, aluminium...);
- un tri optique au laser identifie et extrait les matériaux infusibles ;
- un soufflage permet d'extraire les éléments légers : les bouchons, le papier ;
- le verre est ensuite broyé et transformé en calcin*, calibré à la demande des verriers pour refaire des emballages en verre.

Dans les usines verrières, le calcin est refondu pour produire de nouveaux emballages en verre. Les bouteilles sont ensuite remises dans le circuit de distribution et elles rejoignent les magasins et les consommateurs.

*Définition du calcin : verre broyé et nettoyé utilisé par les verriers en remplacement de la matière première.
Source : www.actu-environnement.com

Les différents verres recyclés

- Pots.
- Bocaux (conserves sous verre).
- Petits pots bébé.
- Flacons (dont parfums).
- Bouteilles.
- Et tout autre emballage en verre ayant contenu des solides ou des liquides...

Source : www.verre-avenir.fr

Avec une bouteille ou un bocal en verre, on peut refaire la même bouteille ou le même bocal et rien ne distingue un emballage fabriqué avec du verre recyclé d'un emballage fabriqué avec les matières premières entrant normalement dans sa fabrication. Il y a cependant une limite au recyclage : celui de la couleur. Il est, en effet, impossible de refaire du verre incolore avec du verre de couleur.

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein - Souchal**

Syndicat Émeraude

12 rue Marcel Dassault
Parc d'activités Les Colonnes
95130 Le Plessis-Bouchard
01 34 11 92 86
contact@syndicat-emmaude.com

SEMAINE BLEUE INTERCOMMUNALE DES SENIORS

Au pays des contes et légendes

DU LUNDI 19 AU VENDREDI 24 OCTOBRE, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL-ET-FORÊT VOUS PROPOSE DES SORTIES ET DES SPECTACLES GRATUITS DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE INTERCOMMUNALE DES SENIORS. CETTE ANNÉE, VOUS VOYAGEZ À TRAVERS LE TEMPS GRÂCE À DEUX EXCURSIONS INSOLITES. LAISSEZ-VOUS ÉGALEMENT TRANSPORTER PAR DE FABULEUSES HISTOIRES QUI VOUS EMMÈNERONT DANS LE MONDE DES MOTS !

Ils se sont dit oui : le mariage d'autrefois

(dans la limite de 100 personnes)

Lundi 19 octobre

De 14 h à 17 h

Espace Clairefontaine à Saint-Leu-la-Forêt, 23 avenue de la Gare

Trois conteuses de l'association Conte Leu reconstitueront pour vous un mariage du début du XX^e siècle. Ce spectacle sera accompagné d'une exposition de photos sur le mariage d'autrefois et suivi d'une pièce montée.

Contes et légendes d'Ile-de-France

(dans la limite de 300 personnes)

Mardi 20 octobre

De 14 h à 17 h

Centre culturel Jacques-Templier du Plessis-Bouchard, 5 rue Pierre-Brossolette

Lors de ce spectacle de contes mettant en scène des personnages célèbres de la région parisienne, Martine Mangeon et Sévane Stépanian, deux



Retrouvez toutes les informations et les transports dans le dépliant disponible à l'accueil de votre CCAS et sur www.valetforet.org.

conteuses professionnelles, vous raconteront ces petites histoires qui mettent un peu d'enchantement et de drôleries dans la grande Histoire.

Paroles et musique

(dans la limite de 130 personnes)

Mercredi 21 octobre

De 14 h 30 à 17 h 30

Salle des Fêtes de Saint-Prix, rue d'Ermont
Spectacle de chants et poèmes autour du conte par la compagnie La merveilleuse, suivi d'un festival de crêpes.

Musée de l'air et de l'espace du Bourget

(dans la limite de 96 personnes)

Jedi 22 octobre

Visite guidée l'après-midi

Venez découvrir les plus prestigieuses machines volantes présentées au musée du Bourget ainsi que l'envers du décor de Concorde et de Boeing grâce aux aménagements spécifiquement conçus pour vous montrer les parties cachées de ces avions mythiques.



des...

À la découverte de Pontoise et de ses souterrains

(dans la limite de 75 personnes pour la visite du matin et de 100 personnes pour la visite de l'après-midi)

Judi 22 octobre

Visites guidées le matin ou l'après-midi
Plongez-vous dans l'histoire de Pontoise à travers ses caves du XII^e siècle, carrières, salles voûtées, escaliers à mains et ouvrages militaires ainsi que certains de ses monuments, lieux-dits, places et ruelles...

Urgence, un spectacle conté de Pépito Matéo

(dans la limite de 300 personnes)

Vendredi 23 octobre

De 14 h 30 à 17 h

Centre culturel L'Orange Bleue à Eaubonne, place Paul-Eluard

Urgence est un spectacle sur les urgences de la vie, de l'amour et des mots.

Pépito Matéo participe en tant que conteur-auteur à tous les grands rendez-vous de la scène du conte en France et à l'étranger. Il multiplie les rencontres sur la parole, les émissions de radio tout en publiant de nombreux articles dans des revues françaises et étrangères ainsi que des contes originaux.

Semaine Bleue : qu'en pensent les seniors ermontois ?

Dominique : « Cette action est très bien pour les seniors. Nous pouvons nous retrouver et discuter de nos souvenirs de jeunesse, de jardinage et découvrir des musées ou des spectacles. La programmation est toujours variée et intéressante. »

Jacky : « Proposer aux seniors de cueillir des pommes, lors de la Semaine Bleue 2008, a été une idée originale. C'était un moment agréable où on a pu se promener en toute tranquillité avec des personnes qu'on ne connaît pas forcément. Cela crée des liens. Lorsque je les rencontre au marché, je discute avec elles ou échange un regard amical. »

Semaine Bleue intercommunale

Du lundi 19 au vendredi 24 octobre
Communauté d'Agglomération Val-et-Forêt

Rue du Centre Technique - BP 20029
95121 Ermont Cedex

01 34 44 82 00

Fax : 01 34 44 02 87

www.valetforet.org



© Fotolia

RENDEZ-VOUS

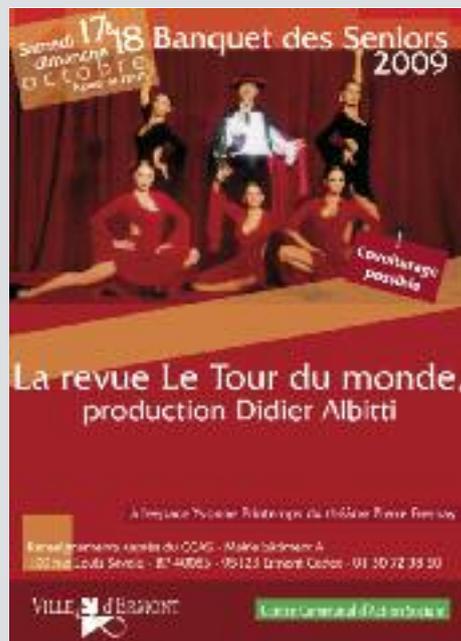
Banquet annuel des seniors

À noter sur les agendas, le banquet annuel réservé aux plus de 66 ans se tiendra les 17 et 18 octobre prochains. Les inscriptions ont lieu au Centre Communal d'Action Sociale, de 9 h à 12 h jusqu'au 9 octobre. Ce banquet réunit chaque année plus de 900 seniors.

Au programme de ce repas, la revue *Le Tour du monde*, une production de Didier Albitti.

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale

Adjointe au Maire Chargée de la Famille et de la Solidarité : **Chantal Gras**
Mairie bâtiment A - 100 rue Louis Savoie
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50





ART CONTEMPORAIN

Lumières d'Octobre

DU 14 AU 30 OCTOBRE, LA MUNICIPALITÉ ET L'ASSOCIATION L'ART EN VIE ORGANISENT LA TROISIÈME ÉDITION DE LUMIÈRES D'OCTOBRE. CETTE MANIFESTATION SE DÉROULE AU CŒUR DE TROIS QUARTIERS D'ERMONT : LES CHÊNES, LES ESPÉRANCES ET LES PASSERELLES-CARREAUX.



L'ambition de *Lumières d'Octobre* est de rendre l'art contemporain accessible à tous, en permettant aux résidents des quartiers des Chênes, des Espérances et des Passerelles-Carreaux de le découvrir, au sein même de leur espace de vie à travers des expositions, des ateliers, des rencontres...

3^e édition de
*Lumières
d'Octobre*, du
14 au 30 octobre,
avec deux
semaines
d'ateliers,
d'expositions, de
performances...

L'exposition collective d'artistes plasticiens professionnels

Du 14 au 23 octobre, une quinzaine d'artistes plasticiens français et étrangers présenteront leurs dernières créations au centre socio-culturel des Chênes. À retenir dès à présent : chaque jour, plusieurs visites guidées de cette exposition, animées par les artistes eux-mêmes, seront proposées. Parions qu'avec cette formule originale, l'édition 2009 rencontrera le même succès que les deux expositions précédentes : sur une durée de huit jours, chacune d'elles avait été visitée par plus de 1000 personnes.

Les ateliers de création artistique pour les enfants

Encadrés par des artistes professionnels, les

enfants et adolescents âgés de 6 à 17 ans réaliseront des bandes dessinées, des créations (collages) à partir de matériaux de récupération et des œuvres de Land Art. Ces ateliers auront lieu pendant les vacances de la Toussaint à raison de six séances de deux heures chacune.

Une soirée de manifestations artistiques

Elle se déroulera le samedi 17 octobre, à partir de 17 h dans le quartier des Chênes. Au programme : spectacles de rue, rencontres avec les artistes plasticiens, parcours extérieur itinérant d'une œuvre à l'autre...

Lumières d'Octobre

Du 14 au 30 octobre

Service municipal de la Politique de la Ville et de la Vie de Quartier

Adjoint au Maire chargé de la Politique de la ville et de l'Intercommunalité : **Jean-Marie Richard**
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95120 Ermont
01 30 72 38 20

Direction de l'Action Culturelle

Adjointe au Maire chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**
254 rue Louis Savoie - Esplanade du parc de la mairie
95120 Ermont
01 30 72 37 11

Association L'Art en vie
06 81 94 79 99

Lumières d'Octobre est une manifestation conçue et mise en œuvre par l'association L'Art en Vie, organisée en partenariat avec le Service municipal de la Politique de la Ville, les directions de l'Action Culturelle, de la Jeunesse et des Sports, de l'Action Éducative (avec l'accueil de loisirs Eugène Delacroix), les centres socio-culturels des Chênes et François Rude et le Club des Espérances. Cette manifestation est soutenue par le conseil général du Val d'Oise et l'État au titre de la Politique de la Ville.

CABARET LITTÉRAIRE

Faites votre rentrée... littéraire !

La médiathèque municipale André Malraux vous propose une soirée conviviale et dînatoire en deux temps autour de la rentrée littéraire.

À 18 h 30 : Caroline Vetto de la Société Française du livre présentera la rentrée littéraire. Face à l'abondance de l'offre éditoriale en cette période, cette soirée

offrira un bon moyen d'avoir quelques repères et de nouvelles idées de lecture.

À 20 h 30 : venez parler de vos coups de cœur de la rentrée littéraire, en lire ou faire lire quelques passages ou être simplement spectateur. La soirée sera animée par Olivier David de la C^{ie} Fond de scène.

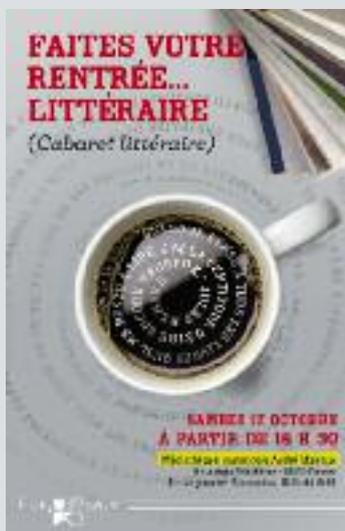
Afin d'organiser ce moment convivial, les participants sont invités à s'inscrire préalablement (sur place dans les bibliothèques, par mail ou par téléphone) et à indiquer le livre et l'extrait choisis.

Cabaret littéraire *Faites votre rentrée... littéraire !*

Samedi 17 octobre à partir de 18 h 30
Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Médiathèque municipale André Malraux

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**
9 rue de la République
95120 Ermont
01 34 44 19 99
mediatheque@ville-ermont.fr



RONDE D'ERMONT

Appel à candidature

Cette année, à l'occasion de la Ronde d'Ermont, les conseils de quartier "Balzac-Bapaumes-Rossignaux" et "Chênes" se sont lancés le défi de mouiller le maillot. Une équipe participera à la course. Pour en faire partie, contactez le Service municipal de la Politique de la Ville et de la Vie de Quartier. Des séances d'entraînement sont organisées les dimanches depuis le 6 septembre dernier de 9 h 30 à 10 h 30 au complexe sportif Auguste Renoir.

Service municipal de la Politique de la Ville et de la Vie de Quartier

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Vie Associative et de la Vie de Quartier : **Laure-Eliane Sévin-Allouet**

100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 31 65



PRÉVENTION SANTÉ

Dépister les cancers du sein et de l'intestin



Entre 50 et 74 ans, se faire dépister régulièrement est un geste de santé vital. Afin de mettre toutes les chances de votre côté, la Municipalité et le Service municipal Prévention Santé du Centre Communal d'Action Sociale s'associent au programme national de dépistage du cancer du sein et de l'intestin. Une réunion d'information et de sensibilisation sur ces dépistages, animée par le Dr Sylvie Bréchenade, médecin coordinateur de l'association Prévention et Santé en Val d'Oise, se tiendra mardi 27 octobre de 9 h 30 à 11 h 30 à la médiathèque municipale André Malraux.

Entrée libre sous réserve des places disponibles.

Dépister les cancers du sein et de l'intestin

Réunion d'information et de sensibilisation
Mardi 27 octobre de 9 h 30 à 11 h 30
Médiathèque municipale André Malraux
9 rue de la République
95120 Ermont

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale

Service municipal Prévention Santé
Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé :

Chantal Gras

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Santé : **Joëlle Dupuy**
Mairie bâtiment A - 100 rue Louis Savoie
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50
ccas@ville-ermont.fr

TECHNICIEN EN OPTIQUE DE PROFESSION, THIERRY TYTUS A UNE PASSION : LE BASKET-BALL. IL A COMMENCÉ CE SPORT EN 1971 ET LUI CONSACRE ENCORE AUJOURD'HUI UNE VINGTAINE D'HEURES PAR SEMAINE. CETTE « CARRIÈRE » SPORTIVE A D'AILLEURS ÉTÉ RÉCOMPENSÉE CETTE ANNÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS QUI LUI A DÉCERNÉ LA MÉDAILLE DE BRONZE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS. RENCONTRE AVEC CE PASSIONNÉ.



Thierry Tytus a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

PORTRAIT

Une médaille bien méritée !

Comment avez-vous appris que le ministère de la Santé et des Sports vous décernait la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports ?

J'ai reçu une lettre du Préfet début juin. J'ai réellement été ému et très agréablement surpris. J'ai déjà obtenu des récompenses de la part de la Fédération Française de Basket, mais cette médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports est pour moi très importante. Je pratique le basket depuis 1971 et je pense qu'ils me récompensent pour l'ensemble de mon parcours sportif ; ça me fait chaud au cœur !

Qu'est-ce qui vous a donné envie de commencer le basket ?

Mes parents tenaient un commerce dans une petite commune de l'Orne, à Briouze. C'est là-bas que j'ai découvert le basket, à l'école. Depuis, cette passion ne m'a plus jamais quitté...

Continuez-vous de jouer au basket ?

Non, j'ai pratiqué longtemps à Louvres, en Ile-de-France, où je suis toujours licencié. Mais je n'y vais presque plus. Nous avons déménagé en 1986 à Ermont, et depuis, j'ai plus d'affinités avec le BCE (Basket Club d'Ermont) qu'avec celui de Louvres. D'ailleurs, ma fille joue à Ermont.

Vous êtes pourtant très actif dans ce domaine. En quoi consiste votre activité aujourd'hui ?

En 1987, je suis devenu membre bénévole de la Commission Départementale des Arbitres Marqueurs Chronomètres (CDAMC) du comité directeur du Val d'Oise. Depuis 1994, je suis élu par les licenciés du Val d'Oise pour différentes commissions du comité directeur.

J'ai, par ailleurs, arbitré en départemental, régional puis en championnat de France. Et depuis 1992, je suis aussi répartiteur.

Quelles sont les missions du comité directeur du Val d'Oise ?

Le comité directeur du Val d'Oise se compose de neuf commissions, qui ont toutes un rôle bien pré-

cis quant à l'organisation des rencontres : il y a la commission départementale des arbitres, marqueurs et chronomètres dans laquelle je suis depuis 1987, mais il y a aussi la commission sportive (qui organise les championnats, trouve les lieux...), la commission technique, celle des salles et terrains, la commission qualification, mini-baskets, récompenses ainsi que la commission communication, pour laquelle je suis le président depuis cinq ans. Il y a également une commission complètement indépendante de toutes les autres, c'est celle de la discipline. Enfin, le comité directeur du Val d'Oise a pour rôle de délivrer les licences des quelque 5 700 licenciés des clubs du département.

Est-ce que l'on peut comparer votre rôle de répartiteur à celui de « sélectionneur pour arbitre » ?

Le répartiteur est celui qui va -comme son nom l'indique- répartir les arbitres sur l'ensemble des rencontres. Dans le département, il y a trois championnats, ce qui représente environ 17 matchs par week-end. Cela signifie, pour moi, que je dois sélectionner 34 arbitres pour ces deux journées de rencontre. Les arbitres sont déjà identifiés sur le département grâce aux diplômes qu'ils ont obtenus. À moi, ensuite, de vérifier qu'ils ne font pas partie des équipes qui vont se rencontrer. On peut, d'une certaine manière, parler de sélectionneur, puisque je vais devoir les choisir en fonction de leur niveau. Pour être arbitre, il n'y a pas de condition particulière, mis à part le fait d'avoir réussi les examens. Mon rôle, en fait, est surtout d'être réactif, disponible, d'avoir une très bonne connaissance des arbitres qui officient au niveau départemental mais aussi des correspondants des différents clubs. Il arrive souvent que les arbitres se présentent devant un gymnase et que le lieu ait changé à la dernière minute. C'est mon rôle, dans ces cas-là, de joindre les bonnes personnes (parfois même directement les présidents des clubs) afin de régler les problèmes, dans l'urgence et la bonne humeur !

La médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports récompense les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service de l'éducation physique et sportive, des activités de jeunesse et de la vie associative.

Source : www.wikipedia.fr

Sécurité et prévention

Polices municipale et nationale : un travail en transversalité

dossier

La police municipale et la police nationale sont toutes deux des unités distinctes qui ont cependant des missions communes de prévention et de sécurité. Ces missions consistent à assurer la protection des personnes et des biens et à prévenir ainsi les troubles à l'ordre public. Afin de mieux comprendre leur fonctionnement, nous avons rencontré Eric Heip, commissaire d'Ermont, et Corinne Verstraeten, brigadier chef principal de la police municipale.



RENCONTRE AVEC **ERIC HEIP**,
COMMISSAIRE D'ERMONT

Pouvez-vous nous décrire votre rôle au sein du commissariat ?

Je suis commissaire principal et j'occupe également les fonctions de chef de la circonscription de sécurité publique d'Ermont. Cette circonscription regroupe les villes d'Ermont, de Franconville, d'Eaubonne, du Plessis-Bouchard, de Saint-Prix et de Montlignon.

Selon la convention de coordination, quelles sont les missions établies en collaboration avec la police municipale ?

Cette convention a pour objectif principal de régler les relations entre la police municipale et la police nationale. Elle prévoit ainsi un certain nombre de clauses :

- il est obligatoire que des échanges d'informations concernant la sécurité se fassent de manière très régulière

entre les deux polices. Ces informations nous permettent, au responsable de la police municipale ainsi qu'à moi-même d'organiser l'activité opérationnelle de chacun de nos services ;

- la convention stipule que des réunions entre les deux polices doivent avoir lieu de manière très formelle au rythme d'une par mois. Dans la pratique, les échanges entre nos deux polices sont quotidiens. Nous sommes donc bien au-delà des objectifs fixés par la convention ;
- une relation opérationnelle doit être établie entre les policiers municipaux et les officiers de la police judiciaire afin que les procédures judiciaires se déroulent de manière organisée et efficace.

Avez-vous constaté une évolution dans cette collaboration ?

Oui, évidemment. De plus en plus d'opérations sont menées de front par les deux polices, nationale et municipale. Nous pratiquons régulièrement des renforts mutuels. En cas de problèmes, nous menons des opérations en commun dans les quartiers sensibles, comme c'est le cas par exemple avec l'Opération Tranquillité Vacances.

Auriez-vous un exemple à nous donner de cette évolution dans votre collaboration au quotidien ?

La vidéosurveillance représente un nouvel outil pour assurer la sécurité des habitants de la circonscription. La relation que nous avons établie depuis quelques années avec la police municipale est excellente. Les informations que nous nous transmettons mutuellement sont de qualité, ce qui permet à la police nationale de résoudre chaque mois quelques affaires (il est encore un

peu trop tôt pour pouvoir établir un bilan chiffré...). Les polices municipales de chaque secteur transmettent aux agents de la police nationale des informations très pratiques.

En résumé, je dirais que la collaboration que nous avons réussi à établir est intensive et véritablement fructueuse. Nous travaillons en parfaite complémentarité !



RENCONTRE AVEC **CORINNE VERSTRAETEN**, BRIGADIER
CHEF PRINCIPAL DE LA
POLICE MUNICIPALE

Vous êtes depuis novembre 2008 responsable du poste de police municipal d'Ermont, quel est votre rôle ?

En tant que brigadier chef principal, mon rôle est avant tout d'encadrer les agents (cinq gardiens de police municipale), trois ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) et un agent d'accueil, et de diriger les différentes missions de la journée.



En 2008,
10 500
appels police
secours ont été
passés au poste de
police d'Ermont
et environ
7 000
plaintes ont été
déposées.

Sur le terrain, nous assurons une surveillance générale et sectorielle (voie publique et bâtiments communaux) ainsi que l'assistance des usagers dans le cadre d'une agression ou pour tout autre type d'intervention.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour occuper ce poste ?

J'ai commencé à Ermont, en 2004, en tant que gardien principal. Quelques temps après, la ville de Plessis-Bouchard cherchait un brigadier chef, j'ai alors tenté ma chance et ai accepté le poste, afin de poursuivre mon évolution de carrière, en acceptant ces nouvelles fonctions. Je connaissais bien la ville, ce qui a facilité les choses même si ce n'était pas évident tous les jours. Du fait que l'on soit, depuis 2003, intercommunale, nous allons sur les autres communes de l'agglomération ce qui nous permet de bouger.

Aujourd'hui, les femmes sont de plus en plus nombreuses à réussir le concours et donc à occuper les fonctions de chef. Il y a toujours un peu le côté « machiste » mais ça se passe plutôt bien.

En novembre 2008, un poste de brigadier chef se libérait à Ermont, j'ai voulu poursuivre ce rôle dans le cadre de mon évolution de carrière et parce que j'avais déjà travaillé à Ermont.

Quelles sont vos principales missions ?

La sécurisation des cheminements scolaires fait partie de nos priorités. Nous procédons ainsi à une surveillance quotidienne puisque Ermont compte trois lycées, deux collèges et six écoles primaires. Nous prenons également le bus à la sortie des collèges pour que le trajet se passe dans les meilleures conditions. Notre rôle consiste à surveiller les entrées et sorties des écoles, à verbaliser si nécessaire les comportements dangereux ou encore gérer le stationnement devant les établissements scolaires.

De nombreux aménagements ont été mis en place par la Municipalité pour rendre les parcours sécurisés (marquage piétons, barrières, etc.), ce qui nous permet une meilleure vision sur le trajet des enfants. Les parents doivent cependant montrer l'exemple en empruntant les passages piétons pour traverser. Nous employons tous les moyens utiles à la sécurisation de leur parcours, aussi vous verrez le matin comme le soir des agents (ASME) qui se chargent de faire traverser les enfants.

Nous sommes également confrontés régulièrement à d'autres problèmes tels les nuisances entre voisins, les rixes, les

agressions, etc. C'est un travail de longue haleine.

Comment se définit votre collaboration avec la police nationale ?

Je participe, avec Monsieur Heip, aux conseils de quartier afin de coordonner nos missions. Ainsi, nous nous complétons dans nos actions. Cela peut se traduire, par exemple, lors d'un signalement de squat. La police nationale s'occupe du maintien de l'ordre et la police municipale de la prévention. Nous échangeons des informations nécessaires à la bonne coordination de nos missions.

Cela nous arrive également de faire appel aux agents de la police nationale lorsque nous rencontrons, dans nos propres missions, des difficultés lors de déplacement dans des zones où le dialogue est compliqué avec les jeunes ; nous ne sommes jamais de trop.

Avec la convention de coordination, la police municipale est plus autonome qu'auparavant, aussi si nous surprenons quelqu'un en train de voler nous l'arrêtons et l'aménonons directement au commissariat sans avoir besoin de demander préalablement l'avis de la police nationale sur le « flag » en question. Cette étroite collaboration est très productive.

Missions et compétences

Police nationale

• La police nationale a pour principales missions d'assurer la protection des personnes et des biens, de prévenir les troubles à l'ordre public et à la tranquillité publique ainsi que la délinquance.



quillité publique ainsi que la délinquance.

• La police judiciaire recherche et constate les infractions pénales, rassemble les preuves, recherche les

auteurs et leurs complices, les arrête et les défère aux autorités judiciaires compétentes.

Toutes les activités de la police nationale sont mises en œuvre grâce aux fonctions d'administration et de gestion, de formation et de contrôle assurées par la direction de l'administration (D.A.P.N.), la direction de la formation (D.F.P.N.) et l'inspection générale de la police nationale (I.G.P.N.) qui fournissent aux directions et services actifs des moyens suffisants et efficaces pour remplir leurs missions dans la meilleure éthique*.

*Sources :

www.interieur.gouv.fr/sections/a_l_interieur/la_police_nationale/presentation-generale/view

Police municipale



À Ermont, depuis 2003, le service de police municipale est assuré par des agents intercommunaux de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt. Leur compétence est étendue aux six

communes formant cette communauté d'agglomération. Placée sous l'autorité du maire, la police municipale a pour missions d'assurer la sécurité des administrés, de maintenir l'ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques. La police municipale d'Ermont assure, au quotidien, la proximité, le respect de l'hygiène publique, la circulation (avec notamment les contrôles de vitesse et le stationnement), la lutte contre les nuisances sonores et l'exécution des arrêtés municipaux. La police municipale est une police de proximité, par conséquent elle est très présente sur le terrain et assure un travail essentiel de médiation.

Depuis mai dernier, des caméras de vidéosurveillance sont placées dans quelques villes de la communauté d'agglomération.

dossier

Chaque jour, le standard du commissariat reçoit de nombreux appels. Ces appels, enregistrés au préalable sur ordinateur (date, coordonnées du plaignant ou témoin, type de plainte ou témoignage) sont ensuite aiguillés vers la division correspondante.

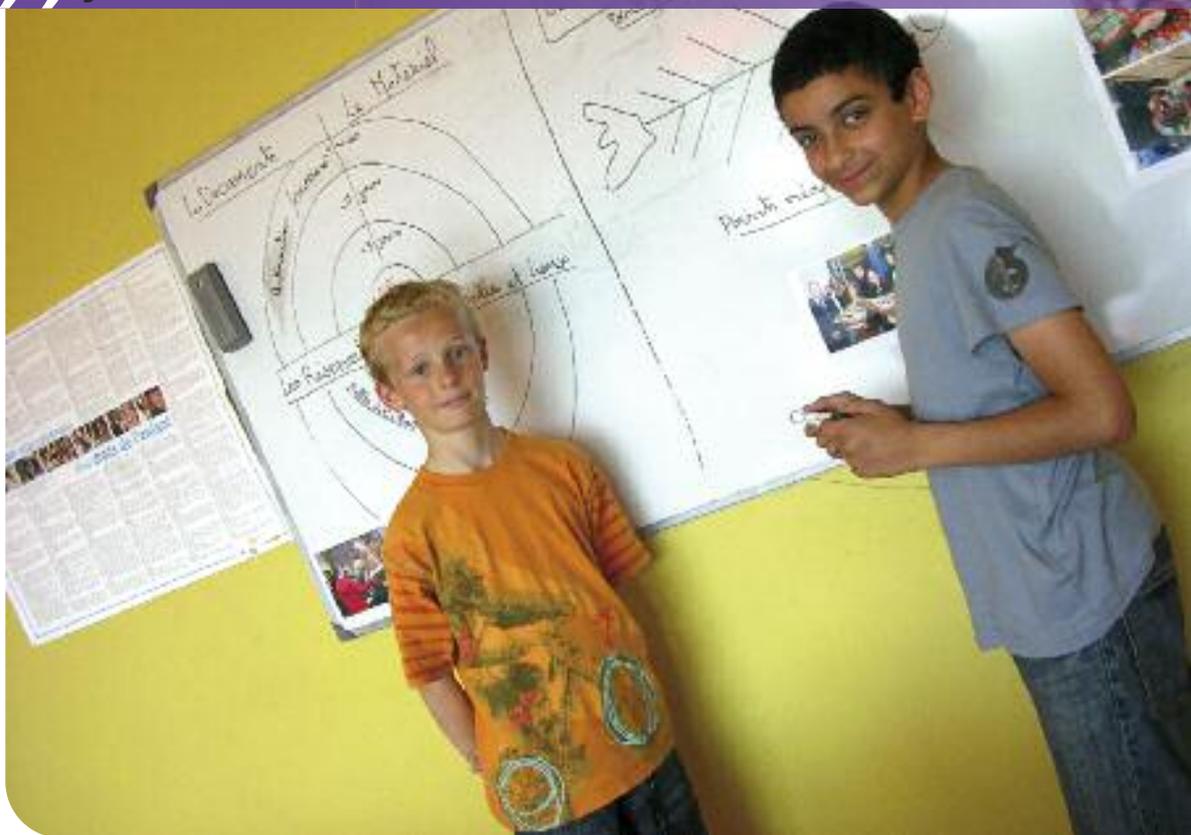
Commissariat d'Ermont

Rue Saint-Flaive Prolongée
BP 82
95123 Ermont Cedex
01 30 72 66 66

Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion
95120 Ermont
01 30 72 94 60
Fax : 01 30 72 56 93

Conseiller municipal délégué Chargé de la Sécurité : **Benoît Blanchard**



CMEJ

Nouvelle campagne électorale

APRÈS DEUX ANNÉES DE MANDAT DU CMEJ, NOS JEUNES ERMONTOIS REPRENENT CE MOIS-CI LE CHEMIN DES URNES POUR ÉLIRE LEURS REPRÉSENTANTS. LE DROIT AU VOTE EST UN MOYEN POUR EUX DE S'EXPRIMER EN DÉBUTANT DANS UN LIEU DE PROXIMITÉ : LA COMMUNE.

La Municipalité a toujours eu la volonté d'écouter et de faire participer les jeunes Ermontois à la vie locale. C'est pourquoi, il y a onze ans maintenant, le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ), composé de jeunes Ermontois âgés de 9 à 18 ans, élus pour deux ans, a été créé. Le CMEJ est donc amené ce mois-ci à renouveler ses membres par des élections qui ont lieu les 13 et 17 octobre prochains.

Fonctionnement

En s'investissant dans le CMEJ, les jeunes Ermontois s'engagent pour l'avenir de leur ville en proposant des projets et des actions intéressant les autres jeunes. Le CMEJ est une assemblée composée de deux chambres :

- le Conseil Municipal d'Enfants (CME), composé de jeunes élus âgés de 9 à 13 ans, issus des classes de CM1, CM2, 6^e et 5^e ;
- le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ), composé de jeunes élus âgés de 14 à 18 ans, scolarisés en 4^e, 3^e, en lycée, en apprentissage ou non scolarisés.

Dates des scrutins

- Pour les écoles élémentaires : le mardi 13 octobre de 9 h à 12 h dans chaque établissement.
- Pour les collèges : le mardi 13 octobre de 9 h à 14 h dans chaque établissement.
- Pour les lycées Van Gogh, Gustave Eiffel et Ferdinand Buisson : le mardi 13 octobre de 12 h à 14 h dans les établissements.



Les jeunes scolarisés dans les établissements se situant hors commune, en lycées professionnels, en contrat d'apprentissage ou non scolarisés pourront s'exprimer samedi 17 octobre en mairie, bâtiment B, de 14 h à 16 h.

Les membres de ce conseil sont élus par les jeunes Ermontois scolarisés dans les établissements scolaires ermontois (écoles élémentaires, collèges et lycées) ou hors Ermont. Au total, ce sont 55 membres qui doivent être élus : 28 sièges seront attribués au CME et 27 au CMJ.

Témoignages d'élus

Pourquoi avez-vous voulu vous investir au CMEJ et dans quelle commission ?

Livia (15 ans) : J'avais deux amis élus au CMEJ et ils m'ont donné envie de l'intégrer. J'ai pris celle dans laquelle il restait des places : Sport, loisir et culture.

Valentin (12 ans) : Des élus du CMEJ sont venus nous en parler au collège. J'ai voulu voir ce que c'était, comment ça marchait et ainsi mieux connaître ma ville. J'ai choisi la commission Développement Durable, c'est un sujet qui m'intéresse.

Khaled (12 ans) : J'aime le sport et je voulais participer aux projets touchant ce domaine. J'ai entendu parler du CMEJ au collège et mes amis m'ont poussé à être élu.

En deux ans, qu'avez-vous appris en participant au CMEJ ?

Livia : J'ai fait partie du projet cinéma pour devenir critique de film et nous permettre ainsi de participer à la programmation des films de notre commune. Le projet s'est fait sous forme de stage avec des professionnels. Cela m'a particulièrement intéressée et nous nous sommes beaucoup investis.

Valentin : J'ai appris à mettre en place des projets qui se sont réalisés comme la création d'une piste cyclable ou encore la mise en place de panneaux photovoltaïques dans les écoles. En étant dans la

commission Développement Durable, je suis directement sensibilisé au recyclage. Nous avons ainsi mis en place dans les lieux publics des Croq'feuilles® pour le recyclage du papier et avons appris aux enfants âgés de 3 à 10 ans à fabriquer du papier recyclé.

Khaled : J'ai participé à la mise en place de tournois de basket et de handball ayant pour objectifs de récolter des fonds pour des séjours de solidarité. En tant qu'élu, j'ai eu l'opportunité de visiter le Sénat et l'Assemblée nationale. J'ai appris beaucoup de choses.

Que souhaiteriez-vous apporter si vous étiez élu à nouveau ?

Livia : J'aimerais beaucoup me représenter au CMEJ afin de poursuivre le projet cinéma mais aussi afin de mettre en place de nouveaux projets qui touchent les jeunes.

Valentin : Si j'étais à nouveau élu, je proposerais la mise en place de modules de skate, rollers et vélo à côté du parc situé près de la Poste.

Khaled : Participer à la commission Développement Durable me plairait beaucoup, tout dépendra du résultat des élections.

Les mardi 13 et samedi 17 octobre, les jeunes ermontois pourront élire leurs nouveaux représentants au Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ).

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**

Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Espace Jeunesse

37 bis rue Maurice Berteaux

95120 Ermont

01 34 44 10 30



Les jeunes ermontois ont jusqu'au lundi 5 octobre pour déposer leur candidature. Ils doivent être munis d'une autorisation parentale de candidature, téléchargeable sur le site de la ville : www.ville-ermont.fr



ESSIVAM recherche des bénévoles pour encadrer ses différents ateliers.

ESSIVAM

Nouveau programme 2009-2010

L'ASSOCIATION **ESSIVAM** EST UNE ASSOCIATION QUI PROPOSE DEPUIS 1968 DES COURS DE FRANÇAIS DESTINÉS À DES PERSONNES NON FRANCOPHONES. L'OBJECTIF DE CETTE STRUCTURE EST DE PERMETTRE AUX PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE DE TROUVER LEUR PLACE EN FRANCE, VIA L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE. LES COURS S'ADRESSENT DONC À TOUTE PERSONNE, QUEL QUE SOIT SON NIVEAU DE SCOLARITÉ DANS SON PAYS D'ORIGINE.

L'association ESSIVAM, installée à Taverny, mais également présente sur Ermont et six autres communes de la vallée de Montmorency est composée de plus de soixante personnes qui s'investissent et font vivre l'association chaque jour. Elle a permis à 5 000 personnes d'apprendre le français depuis près de quarante ans. À partir de ce mois-ci, différentes actions sont proposées à un public d'origine étrangère, aux centres socio-culturels des Chênes et François Rude.

L'atelier Apprentissage du français

Appelés également "ateliers sociolinguistiques", ces ateliers sont destinés au public adulte non francophone. Ils ont pour objectif d'améliorer les capacités de communication, aussi bien orale qu'écrite en français, et d'apporter une meilleure connaissance de l'environnement social. Ils ont donc pour but de permettre une meilleure intégration sociale et une autonomie des personnes.

L'atelier Bain de langue

ESSIVAM propose également cette formule originale, à destination de mamans d'origine étrangère et de leurs enfants de moins de trois ans (donc non scolarisés). Ce « cours » de français pour mamans et enfants a un double objectif : il doit permettre à la jeune maman d'accéder à plus d'autonomie grâce à l'apprentissage de la langue, mais également aux enfants de leur faciliter l'intégration à l'école, en les familiarisant avec la langue française.

L'atelier Lecture-Écriture

Enfin, ce mois-ci, ESSIVAM propose un nouvel atelier : l'atelier *Lecture-Écriture*. Cet atelier s'adresse tout particulièrement à un public peu ou pas scolarisé dans son pays d'origine et ayant besoin de développer ou d'acquérir des compétences plus approfondies en communication écrite.

Témoignages de participants à ces ateliers

Dushyauthy s'est installée en France en 1989. "À mon arrivée du Sri Lanka, je ne parlais que tamoul et anglais. J'ai connu l'association ESSIVAM grâce à l'ANPE et j'ai commencé l'atelier Apprentissage du Français il y a maintenant trois ans. Deux fois par semaine, je suis des cours de quatre heures. Grâce à ESSIVAM, j'ai fini par trouver un métier - je suis finisseuse en vêtements - toutes mes démarches quotidiennes se sont bien simplifiées ! Même s'il m'arrive encore de parler parfois en tamoul avec mes enfants..."

Khadija est arrivée en France il y a neuf ans et ne parlait pas un mot de français "C'est ma voisine de palier, qui elle-aussi avait bénéficié des ateliers d'ESSIVAM, qui m'a recommandé d'y aller afin d'apprendre le français. Pendant trois ans, j'ai suivi l'atelier Apprentissage du français. Puis, à la naissance de mon enfant, j'ai décidé de participer à l'atelier Bain de langue. Après deux ans de participation à cet atelier, et même si mon fils est encore petit, il arrive désormais à communiquer dans les deux langues avec son père et moi. L'atelier Bain de Langue l'a également aidé à se socialiser : alors qu'il est de nature très timide, sa participation à l'atelier lui a permis de rencontrer d'autres enfants et de parler avec eux de plus en plus facilement. Quant à moi, aller chez le médecin, à La Poste ou encore faire les courses n'est plus source de malentendus. Désormais, je me sens intégrée à la vie sociale française."



Les méthodes préconisées par ESSIVAM sont particulièrement adaptées aux adultes, et tendent vers l'autonomie des personnes dans des situations de vie quotidienne. Une large place est consacrée à la pratique de la langue orale (aussi bien en compréhension qu'en expression).

ESSIVAM (Espace Social et Interculturel de la Vallée de Montmorency)
105 rue du Maréchal Foch - 95150 Taverny
01 39 95 19 92 - Fax 01 39 95 02 17
contact@essivam.fr

Bourse aux vêtements

L'association Générale des Familles d'Ermont propose une bourse aux vêtements, jouets, puériculture et bijoux fantaisie. La vente aura lieu, mardi 7 octobre de 16 h à 20 h et mercredi 8 octobre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay.
01 39 59 00 65



1^{er} Relais pour la vie

La Ligue contre le cancer organise son 1^{er} Relais pour la vie qui aura lieu les 10 et 11 octobre au stade Jean Rolland de Francoville. Elle invite tous les habitants du Val d'Oise à participer à cet événement qui durera 24 h ! Pour plus d'infos : www.relaispourlavie-valdoise.net et au **01 39 47 16 16**

Rencontre internationale des collectionneurs d'étiquettes de fruits et légumes

Après les 3^e légufrolies qui se sont déroulées l'an dernier dans le nord de la France, c'est cette fois-ci à Ermont que les collectionneurs d'étiquettes de fruits et légumes se sont donné rendez-vous. Venus des quatre coins de France et d'Europe, une vingtaine de passionnés vous présenteront des collections originales, colorées et enrichissantes le samedi 3 octobre, de 14 h à 19 h à l'Arche (150, rue de la Gare). L'entrée est gratuite.
M. Gérard Beix : 01 34 14 43 97 ou www.legufrolabelofolie.fr

Jardinage au naturel : les conférences-ateliers de Monsieur Turcaud

Dans le cadre des actions mises en place par la Municipalité pour la préservation et le développement de la biodiversité en ville et depuis la fin du mois de septembre, un cycle d'ateliers de jardinage au naturel est proposé en partenariat avec la MJC d'Ermont.

Les ateliers de Monsieur Turcaud, jardinier passionné, se déroulent le vendredi de 20 h 30 à 22 h 30 pour la partie théorique et le samedi de 10 h à 12 h pour la pratique et permettre des sorties sur le terrain.

Voici le programme complet de ce cycle d'ateliers de jardinage au naturel pour l'année 2009-2010.

• 9 et 10 octobre

Vendredi soir à 20 h 30 : programmer les travaux au jardin pour le 1^{er} semestre.

Samedi à 10 h : réussir son compost.

• 11 décembre (sous réserve de modifications)

Vendredi à 20 h 30 : préserver la biodiversité dans les vignes et déguster les vins issus de l'agriculture biologique, en présence de Bruno Besson, sommelier caviste de la boutique Aux Cépages d'Ermont.

• 19 et 20 mars (sous réserve de modifications)

Vendredi à 20 h 30 : programmer les travaux au jardin pour le 2nd semestre et économiser l'eau.

Samedi à 10 h : cultiver légumes et herbes au balcon.

• 9 et 10 avril (sous réserve de modifications)

Vendredi à 20 h 30 : mieux accueillir la biodiversité au jardin.

Samedi à 10 h : sortie dans un jardin pédagogique.

Réservation conseillée. Dans la limite des places disponibles.

Maison des Jeunes et de la Culture

Bar des Sciences
Maison des Associations
2 rue Hoche - 95120 Ermont
01 34 15 73 31
mjc@mjcermont.com
www.mjcermont.com

Service municipal Développement Durable

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein-Souchal**
Mairie d'Ermont
01 30 72 38 52

Une saison pour les enfants (et les parents qui les accompagnent !)

Louis l'enfant de la nuit

Théâtre d'objets dès 7 ans

Par la C^{ie} Ambulo Train Théâtre (Israël)



De simples figurines de papier éclairées subtilement à la bougie racontent la vie de Louis Braille qui inventa, au prix d'un travail acharné, l'alphabet pour les aveugles alors qu'il n'était

qu'un adolescent.

Avec de l'humour et trois fois rien, en utilisant des matériaux issus du monde du livre (papier, encre, crayons...), la comédienne nous entraîne dans le monde méconnu des non-voyants et nous apprend à regarder l'avenir avec sérénité et optimisme.

Samedi 10 octobre à 17 h

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €

La Berce-oreille

Théâtre musical dès 2 ans

Par la C^{ie} Quelqu'un

Futur papa, Homhom parcourt le monde pour retrouver la berceuse que lui chantait sa mère, afin de la chanter à son tour à son enfant. Il part alors à la découverte des berceuses du monde : du Népal au Rwanda, en passant par le Maroc ou la Géorgie.



Mercredi 21 octobre à 10h30, 14 h 30 et 15h45

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €

Le bateau de Nino

Chansons dès 4 ans

Par Hélène Bohy et Olivier Caillard



Bien plus qu'un concert, *Le bateau de Nino* est un spectacle musical chanté, dansé, coloré et animé de séquences vidéo qui nous plongent dans un aquarium de poésie et de magie.

Trois artistes sur scène pour une multitude de petits personnages créés à partir de jeux de doigts, de mains déguisées et de manipulations miniatures.

Mercredi 28 octobre à 10 h 15 & 14 h 30

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €

Noces de papier

De Laurent Contamin

Théâtre, marionnettes et danse

À voir dès 9 ans

Création par la C^{ie}

Fond de Scène



**Une rencontre avec l'auteur
aura lieu le vendredi
13 novembre à la médiathèque.**



Deux lettres déci-

dent de quitter le wagon de tri postal dans lequel elles sont enfermées. L'une est une lettre de rupture, l'autre une déclaration d'amour. La première ferait tout pour disparaître, la deuxième pour arriver à bon port... Elles croisent, dans leur cavale nocturne, un sans papier qui va tenter de gérer au mieux la situation.

Samedi 7 novembre à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 11,50 € ; T.R. : 9,50 € ; Carte : 8 €

SPECTACLES

Des destins extraordinaires

Grace

Folk, soul, blues

Fille spirituelle de Tina Turner et de Bob Marley, sa musique oscille entre folk, reggae, blues et soul, avec une sincérité et une émotion qui frappent d'emblée. Son premier album, *Hall of mirrors*, elle l'a conçu comme une déclaration d'amour, un véritable échange.



Judi 8 octobre à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay

Tarifs : T.P. : 20 € ; T.R. : 17 € ; Carte : 15 €

Molière

Par Neville Tranter

Théâtre d'objets

Par le Stuffed Puppet Theatre

Paris, 17 février 1673.

Molière joue son dernier rôle dans *Le Malade imaginaire*. Il tousse sans arrêt, pour le plus grand amusement du public enthousiaste. Quelques heures plus tard, il meurt chez lui.

Neville Tranter, marionnettiste internatio-

**Dans le cadre du Festival TAM TAM,
les dessous de la marionnette
(du 14 au 18 octobre).**





aires

nal, porte ici, à lui seul, le destin de Molière et tous les personnages de son théâtre. Australien, installé aux Pays-Bas depuis 1980, Neville Tranter joue ses spectacles dans le monde entier. Manipulateur hors pair, il est un « cas » particulier qualifié de « génial », entouré de ses marionnettes grotesques et émouvantes, de même taille que lui.

Samedi 17 octobre à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 10 €



Retrouvez l'ensemble des spectacles d'Ermont-sur-Scènes dans la plaquette de saison 2009-2010 et sur le site internet www.ville.ermont.fr.

Horaires des réservations (au théâtre Pierre Fresnay)

Mardi et jeudi : 15 h 30 – 18 h 30.

Mercredi : 10 h – 12 h et 14 h 30 – 17 h.

Vendredi : 15 h 30 – 19 h.

Samedi : 10 h – 13 h 30.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta

01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**

CINÉMA

Plein tarif : 5, 10 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : **3,90 €**

Ciné-jeunesse : 2,60 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,20 €

Adieu Gary



Comédie dramatique française de Nassim Amaouche
Avec Jean-Pierre Bacri, Dominique Reymond, Yasmine Belmadi...

Durée : 1 h 15

Au milieu de nulle part, une cité ouvrière vidée de sa population depuis quelques années déjà. Pourtant, certains habitants ont décidé d'y rester. Parmi eux, Francis, l'ouvrier consciencieux qui continue d'entretenir la machine sur laquelle il a travaillé toute sa vie ; Samir, son fils, qui revient dans le quartier après une longue absence ; Maria, la voisine, vivant seule avec son fils José qui veut croire que son père est Gary Cooper...

Mercredi 7 octobre à 18 h & 20 h 45

En raison d'une répétition publique du spectacle *Les nuits blanches*, il n'y aura pas de séances de cinéma le mercredi 14 octobre.

Le temps qu'il reste

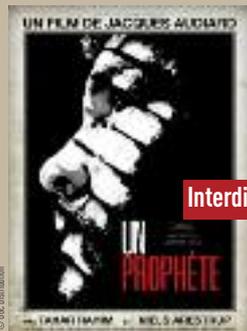


Drame d'Elia Suleiman
Avec Saleh Bakri, Yasmine Haj, Leïla Muammar
Durée : 1 h 45

Inspiré des carnets personnels du père du réalisateur, ce film dresse le portrait de 1948 à nos jours de la vie quotidienne de Palestiniens, restés sur leurs terres natales et étiquetés "Arabes-Israéliens", vivant en minorité dans leur propre pays ; Elia Suleiman y mêle avec humour les souvenirs intimes de sa famille.

Mercredi 21 octobre à 18 h & 20 h 45

Un prophète



Policier de Jacques Audiard
Avec Tahar Rahim, Niels Arestrup, Adel Bencherif...
Durée : 2 h 35

Interdit au moins de 12 ans

Condamné à six ans de prison, Malik El Djebena ne sait ni lire, ni écrire. À son arrivée en Centrale, il tombe sous la coupe d'un groupe de prisonniers Corses qui fait régner sa loi dans la prison. Le jeune homme apprend vite. Au fil des "missions", il s'endurcit et gagne la confiance des Corses. Mais, très vite, Malik utilise toute son intelligence pour développer discrètement son propre réseau...

Mercredi 28 octobre à 17 h 30 & 20 h 45

Fish Tank en V.O.



Drame d'Andrea Arnold
Avec Katie Jarvis, Kierston Wareing, Michael Fassbender...
Durée : 2 h 02

À 15 ans, Mia est une adolescente rebelle avec une unique passion : la danse Hip-Hop. Un jour d'été, sa mère rentre à la maison avec un nouvel amant, Connor, qui s'installe chez elles. Est-ce enfin une promesse de bonheur ou bien un leurre ?

Mercredi 4 novembre à 18 h & 20 h 45

UNE SAISON DE CONFÉRENCES DépART imminent

LA MUNICIPALITÉ ET LA DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE PROPOSENT DIFFÉRENTS CYCLES DE CONFÉRENCES SUR L'ART TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. LES THÈMES ABORDÉS SONT VARIÉS ET DES VISITES-CONFÉRENCES DE LIEUX PARISIENS COMPLÈTENT LES CYCLES EN SALLE. TOUR D'HORIZON DES THÈMES PROPOSÉS.

Art moderne et contemporain

Judi à 18 h 30

Au théâtre Pierre Fresnay
Première conférence : jeudi 15 octobre

Ce cycle traitera des thèmes liés à l'actualité culturelle comme la rétrospective Pierre Soulages, le nouvel accrochage sur le thème des femmes au centre Georges Pompidou, l'exposition de Xavier Veilhan à Versailles ou celle de Claude Lévêque à Venise.



16.12.1959 de Pierre Soulages

Au cœur des ateliers et au plus près des œuvres

Lundi à 14 h

Au théâtre Pierre Fresnay
Première conférence : lundi 9 novembre

Ces conférences passeront en revue des grands artistes comme Dürer, Véronèse, Rubens, Velàzquez, Rembrandt, Turner, Moreau, Daubigny...

C'est le début d'un millénaire d'art et d'histoire dit "byzantin". Ces conférences vous feront voyager à travers la Cappadoce, la Grèce, l'Arménie et la Sicile.

L'histoire de Paris

Lundi à 14 h

Au théâtre Pierre Fresnay
Première conférence : lundi 29 mars

Ce cycle parcourra les jardins de la capitale à travers les XIX^e et XX^e siècles. *Le Paris Art-Déco*, *Les chantiers des Présidents* et *le Paris Ouest-Est* sont également les thèmes abordés par ce cycle.

L'art de Byzance

Lundi à 14 h

Au théâtre Pierre Fresnay
Première conférence : lundi 18 janvier

En 330, l'empereur Constantin transporte sa capitale de Rome à Constantinople.

Les visites-conférences

Ces sorties complètent les conférences en salle. Cette année, vous pourrez découvrir la pinacothèque de Paris pour l'exposition *L'Âge d'or de la peinture hollandaise*, le musée Gustave Moreau, le centre Georges Pompidou pour l'exposition *Elles*, le Grand Palais, le musée du Louvre, l'église du Saint-Esprit, le palais de la Porte Dorée et la cité universitaire.



La mosquée Sainte Sophie à Istanbul.



Retrouvez toutes les conférences en détail dans la plaquette des conférences 2009-2010 et sur www.ville-ermont.fr.

trAnspOrt CONTEMPORAIN

Judi à 18 h 30 - Entrée libre

Médiathèque municipale André Malraux
01 34 44 19 99

Première conférence : jeudi 22 octobre avec Berlin

Ce cycle est une initiative du conseil général du Val d'Oise, avec la participation de l'association Connaissance de l'art contemporain. Ces conférences vous emmèneront dans les musées européens avec huit rendez-vous : Berlin, Londres, Stockholm, Madrid, Gand, Lisbonne, Amsterdam et Rome.

Découverte du monde (par Peuples et Images)

Cette année, ces conférences traverseront les châteaux de la Loire, la Mongolie, les îles de France et finiront par vous faire voyager avec la route maritime de Marco Polo.

Un mercredi tous les deux mois à 14 h 30

Théâtre Pierre Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée
01 34 44 03 80

Pour chaque abonnement aux cycles de conférences, la carte Ermont-sur-Scènes est offerte. Cette carte donne droit à des tarifs préférentiels sur tous les spectacles de la saison 2009-2010 et sur les séances de cinéma.

Direction de l'Action Culturelle

Esplanade du Parc de la Mairie
254 rue Louis Savoie
95120 Ermont
01 30 72 37 11
culture@ville-ermont.fr

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont
01 34 44 03 80
ermont-sur-scenes@ville-ermont.fr

Médiathèque municipale André Malraux

9 rue de la République
95120 Ermont
01 34 44 19 99
mediatheque@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**

Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SUM Ermont (médecins de garde) :

01 30 30 07 15

• SOS Médecins du Val d'Oise : **01 30 40 12 12**

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : **08 92 68 99 33**

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : **01 30 72 66 66**.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel

Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur

rendez-vous au **01 30 72 38 53**.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, le **vendredi 16 octobre de 17 h 30 à 18 h**.

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

Rue Saint-Flaive Prolongée

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - **01 30 72 66 66**

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte

24 h/24

Police municipale intercommunale

Administratif

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

Tél. : 01 34 27 24 37 - Fax : 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17h)

Brigade de soirée

Du lundi au samedi (16 h - 24 h)

Tél. : 06 20 79 84 93 ou 06 18 03 91 35

Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion 95120 Ermont

Tél. : 01 30 72 94 60 ou 06 19 40 52 37

Fax : 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Mardi : 8 h - 23 h

Mercredi : 8 h - 19 h 15

Jeudi : 8 h - 19 h 15

Vendredi : 8 h - 19 h 15

Samedi : 8 h - 13 h et 14 h - 18 h 30

Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants différent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A les mardis 13 octobre et

10 novembre 2009

Secteur B les mercredis 14 octobre et

11 novembre 2009

Secteur C les jeudis 15 octobre et

12 novembre 2009

Secteur D les vendredis 16 octobre et

13 novembre 2009

Le dépôt des objets encombrants se

fait uniquement la veille après 19 h.

Merci de ne les déposer sur les

trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du

ramassage des objets encombrants sur les sites

www.ville-ermont.fr et

www.syndicat-emmaude.com.



Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Eco-site

12 rue Marcel Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Heures d'ouverture du 1^{er} octobre 2009 au 31 mars 2010

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

www.syndicat-emmaude.com

contact@syndicat-emmaude.com

Permanences à la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency



60 rue de Stalingrad - Ermont.

Tél. : 01 34 44 03 90

Fax : 01 34 44 03 99

Horaires d'ouverture :

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

du lundi au vendredi

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

Avocats du Barreau de Pontoise :

les mardis de 10 h à 12 h

et les mercredis de 17 h à 19 h.

Juriste pour le Droit et l'Aide aux Victimes :

les mardis de 14 h à 17 h et jeudis de 9 h à 12 h 30.

Psychologue d'aide aux victimes (CIDAV) :

les mardis de 14 h à 17 h.

Notaire :

le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Délégué du médiateur de la République :

les vendredis de 9 h à 12 h (litiges entre particuliers et administration).

Psychologue :

les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à

19 h et les vendredis de 9 h à 12 h 30.

Conciliateur de justice :

un mardi sur deux de 14 h à 17 h.

Médiatrice relations familiales :

les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.

AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées. Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Juin

- Le 24 : Anaëlle Daigre.
- Le 30 : Marie-Lou Guillodo.

Juillet

- Le 5 : Armand Fossette.
- Le 15 : Mahlya Laminger.
- Le 18 : Nora Legoff.
- Le 20 : Romain Yvon.
- Le 23 : Gianni Minello.
- Le 29 : Thomas Sannazzari.

Août

- Le 02 : Hamilton Lombi Ntela.
- Le 04 : Tiffany Baloïtcha ; Amine Sabry ; Anis Sabry.

Mariages

Juillet

- Le 31 : Jacques Grangé et Marie-Christine Briche.

Août

- Le 1^{er} : François Bonnaud et Ingrid Gallier ; Nicolas Conan et Christelle Saksik.

Décès

Juin

- Le 25 : Annabelle Gondard, épouse Tarditi (35 ans).
- Le 08 : Madeleine Bolteau, épouse Dauphin (87 ans).
- Le 10 : Claude Romanteau (81 ans).
- Le 21 : Thérèse Montiel, veuve Schürr (97 ans).
- Le 22 : Solange Maurer, épouse Vinches (63 ans) ; Paul Vinches (69 ans).
- Le 31 : Sophie Lehmann (52 ans).

RETOUR EN IMAGES

Noces d'Or : 50 ans de mariage à l'honneur !

Deux cérémonies de Noces d'Or ont été célébrées récemment.

Toutes nos félicitations à ces deux couples et à la réussite de leurs si belles et longues unions.

Madame et Monsieur Pichard ont fêté leurs 50 ans de mariage le 22 août 2009, en compagnie de toute leur famille et de leurs proches.



Madame et Monsieur CLOSSON ont célébré, le 5 septembre dernier, leurs noces d'or sous le regard ému de leurs proches et de leurs familles.



LA TRIBUNE de l'opposition

De nombreux dossiers en attente...

A Ermont, les paroles ont parfois du mal à se transformer en actes. Il en est ainsi pour de nombreux dossiers municipaux et intercommunaux. A chaque interrogation de notre part, Monsieur le Maire se veut rassurant et nous promet des avancées rapides. Mais sur certains points, cela fait plusieurs mois que notre groupe attend des réponses précises.

La fermeture du centre de santé a fêté son triste anniversaire. La mobilisation des Ermontois sur ce dossier a poussé Monsieur le Maire à s'engager. Avant les vacances, devant la remise en cause de sa politique sociale, celui-ci annonçait par voie de presse pouvoir donner des réponses concrètes sur le centre de santé après les vacances estivales. Nous restons attentifs et mobilisés sur ce dossier et ne manquerons pas de le rappeler à Monsieur le Maire. Jusqu'ici, rien de nouveau de son côté.

Il en est de même sur l'avenir de notre intercommunalité. Pour des raisons principalement liées aux combats internes

qui secouent la droite locale dans notre secteur, la ville de Franconville a décidé de quitter la communauté d'agglomération Val et Forêt. Là encore, pas de panique pour Monsieur Portelli, qui nous affirmait alors compter sur l'arrivée imminente de Taverny et Bessancourt pour combler le vide. Depuis, plus rien. Les ressources de la commune de Franconville vont commencer à manquer cruellement à notre intercommunalité.

Espérons que certains dossiers seront traités avec un peu moins de promesses et plus d'engagements concrets. Nous pensons ici principalement au projet de la ZAC Ermont-Eaubonne, qui ne saurait souffrir d'approximations. Les promesses ont été nombreuses, gageons qu'elles soient respectées.

Enfin, il en est une, de promesse, sur laquelle le groupe Générations Ermont ne compte plus vraiment. Nous disposons dans le fond des jardins de la Mairie d'un local de travail indigne et difficilement praticable pour les élus

d'opposition. Depuis mars 2008 (!!), Monsieur Portelli nous promet de régler le problème en quelques semaines. Un an et demi plus tard, nos conditions de travail sont toujours aussi difficiles (et malheureusement uniques dans toutes les communes avoisinantes).

Ainsi en va t'il de la politique à Ermont. Beaucoup de paroles rassurantes, mais très peu d'actes concrets. On en vient à préférer que l'on nous dise « non » tout de suite, ce qui a au moins le mérite de la clarté et de la franchise.

Les élus du groupe Générations Ermont

Mathias TROGRILIC,
Christophe RODRIGUES,
Estelle LÊ,
Talal KHIYACHI,
Marine GILBERT,
Zahia LEBBAZ

www.generations-ermont.fr

mathias.trogrlic@generations-ermont.fr



Capio Clinique Claude Bernard

9 AVENUE LOUIS ARMAND
95120 ERMONT

01-30-72-33-33

274 lits et places

Conventionnée Sécurité Sociale - Mutualités

URGENCES 24H/24 : 01-30-72-35-17

CENTRE HEMODIALYSE

CHIRURGIE

CONSULTATIONS

ENDOSCOPIE

MATERNITE

MEDECINE

KINESITHERAPIE REEDUCATION
01-30-72-33-33

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
01-30-72-35-30

RADIOLOGIE / SCANNER
01-30-72-33-30



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne

www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE



Plus de 20 ans d'expérience

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Spécialiste :

CHAFFOTEAUX ET MAURY,

ELM LEBLANC,

HYDROMOTRIX,

SAUNIER DUVAL,

DE DIETRICH...



Devis
gratuit
Ouvert en Août

Vente, installation, dépannage, ramonage, désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC

Chaudière gaz



01 39 59 26 04

23, rue de Montmorency - 95600 EAUBONNE

www.gazservicerapide.com

Centre commercial



Avenue Georges Pompidou 95120 Ermont

Tél : 01.30.72.68.00

6 A.V. LIGNE DIRECTE / 01.30.72.68.09

Ouvert du Lundi au Samedi de : 8h30 à 21h

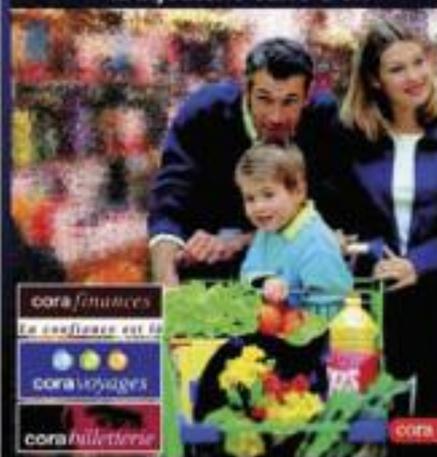


Devenez
un client privilégié !

**Doublez
Vos points le Mardi**

-10% le Jeudi

Sur les produits cora, Kido,
Patrimoine gourmand, Verciel,
Influx, Doméo, Optimalp et
la bijouterie carré d'or.



cora finances

La confiance est là

cora voyages

cora bullesse

cora et moi, la confiance est là

www.cora.fr/ermont

ELECTRICITE GENERALE

VOTRE PARTENAIRE POUR LA VILLE
DEPUIS PLUS DE 25 ANS

Télésurveillance et Télégestion
Signalisation tricolore et éclairage public
Dépannage, entretien et rénovation
des installations électriques
Courants forts et courants faibles

24 h sur 24 / 365 jours sur 365

Intervention dans l'heure pour nos clients
en cas d'urgence suite à un accident
ou à une panne importante.

11 rue de la République - 95100 ARGENTEUIL
N° SIRET 512 207 812 - 01 34 34 19 99
Appel 10 1000
A. C. 1000000000 - 1000000000
N° C. 1000000000 - 1000000000

Site web : www.elgale.fr

NOVIMO

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT



66 bis rue Michel Carré - 95100 ARGENTEUIL

Téléphone : 01 34 34 19 99 - Télécopie : 01 34 34 19 90

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h avec le club « Le Bel Âge »

Tous les lundis à 14 h avec le Club des retraités « Tambour Battant »

Jeu 1^{er}

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Samedi 3

14 h - 19 h : 4^e rencontre internationale des collectionneurs d'étiquettes de fruits et légumes. Rassemblement des légumifrutabétophiles (collectionneurs d'étiquettes de fruits et légumes) à L'Arche.

Dimanche 4

8 h 30 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Lundi 5

9 h - 12 h : vaccinations gratuites au Centre Départemental de Dépistage et de Soins à Eaubonne. Service Prévention Santé

Mardi 6

14 h : conférence L'histoire des grands musées européens. Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »

Mercredi 7

16 h - 20 h : bourse aux vêtements. Association Générale des Familles d'Erment

18 h & 20 h 45 : Adieu Gary. Cinéma Pierre Fresnay

Jeu 8

10 h - 12 h et 14 h - 17 h : bourse aux vêtements. Association Générale des Familles d'Erment

14 h : concours de belote. Club des retraités « Tambour Battant »

14 h : spectacle équestre historique Les Princes de Chantilly. Club « Le Bel Âge »

20 h 30 : concert avec Grace au théâtre Pierre Fresnay. Erment-sur-Scènes

Vendredi 9

18 h 30 : bienvenue aux nouveaux Ermontois. Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives

Samedi 10

17 h : théâtre d'objets dès 7 ans avec Louis l'enfant de la nuit au théâtre de l'Aventure. Erment-sur-Scènes

Samedi 10 et dimanche 11

1^{er} Relais pour la vie - La Ligue contre le cancer. Service Prévention Santé

Du lundi 12 octobre au

jeudi 5 novembre
Calcul du quotient familial.
Direction de l'Action Éducative

Mardi 13 et samedi 17

Élections du CMEJ.

Du mardi 13 au vendredi 16

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Mardi 13

14 h : conférence Un siècle de fêtes à Enghien, Montmorency et Eaubonne 1815-1914. Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »

Du mercredi 14 au vendredi 30

Lumières d'Octobre. Association L'Art en Vie.

Mercredi 14

10 h 30 : contes pour les 6 ans et plus. Médiathèque municipale André Malraux

Jeu 15

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

9 h - 12 h : permanence Ami Services au CCAS. Ami Services

14 h : club du livre Alexandre Dumas de Henri Troyat. Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »

18 h 30 : conférence au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Samedi 17

17 h : proclamation des résultats des élections du CMEJ en mairie.



18 h 30 : cabaret littéraire : Faites votre rentrée... littéraire. Médiathèque municipale André Malraux

20 h 30 : marionnettes pour adultes avec Molière de Neville Tranter au théâtre de l'Aventure. Erment-sur-Scènes

Samedi 17 et dimanche 18

Banquet annuel des seniors. Centre Communal d'Action Sociale

Dimanche 18

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Du lundi 19 au vendredi 24

Semaine Bleue intercommunale des seniors. Communauté d'agglomération Val-et-Forêt

Mardi 20

12 h 30 : visite de l'exposition Tiffany au musée du Luxembourg. Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »

Mercredi 21

9 h 30 - 12 h : permanence juridique pour les 16-25 ans à l'Espace Jeunesse. Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles

10 h 30, 14 h 30 & 15 h 45 : théâtre musical dès 2 ans avec La Berceuse au théâtre de l'Aventure. Erment-sur-Scènes

14 h 30 : conférence Découverte du Monde sur les châteaux de la Loire au théâtre Pierre Fresnay. Erment-sur-Scènes

18 h & 20 h 45 : Le temps qui reste. Cinéma Pierre Fresnay

Jeu 22

13 h : sortie à la Manufacture nationale de Sèvres. Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »

18 h 30 : conférence trAnspoRT CONTEMPORAIN sur Berlin à la médiathèque municipale André Malraux. Action Culturelle

Du samedi 26 au lundi 28

Week-end de trois jours à Saint-Malo, sur réservations. Maison des Jeunes et de la Culture

Samedi 26

10 h - 12 h et 14 h - 17 h : bourse aux vêtements à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay. Association Générale des Familles d'Erment

Mardi 27

9 h 30 : réunion d'information sur le dépistage du cancer du sein et de l'intestin. Service municipal Prévention Santé

Mercredi 28

9 h 30 : contes Comme un parfum de noisettes pour les 3-5 ans. Bibliothèque annexe Les Passerelles

18 h & 20 h 45 : Un prophète. Cinéma Pierre Fresnay

10 h & 14 h 30 : chansons dès 4 ans avec Le bateau de Nino au théâtre de l'Aventure. Erment-sur-Scènes

Jeu 29

8 h 15 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Associations

- > Ami services 01 39 59 22 33
- > L'Art en Vie 06 81 94 79 99
- > Association Générale des Familles d'Erment 01 30 59 00 65
- > Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles 01 34 44 10 31
- > Club des retraités « Tambour Battant » 01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui » 01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Âge » 01 34 15 71 45
- > Groupe pédestre de la MJC 01 34 13 76 65
- > Légumifrutabétophiles 01 34 14 43 97
- > Maison des Jeunes et de la Culture 01 34 15 73 31

Services municipaux

- > Action Culturelle 01 30 72 37 11
- > Action Éducative 01 30 72 38 32
- > Bibliothèque Les Passerelles 01 34 14 97 32
- > Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat 01 34 44 24 60
- > Communication, Information, Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau 01 34 15 51 14
- > École de théâtre 01 30 72 52 94
- > Erment-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure) 01 34 44 03 80
- > État civil/Élections 01 30 72 38 24/25
- > Jeunesse 01 34 44 10 30
- Point Cyb 01 34 44 10 35
- Espace Loisirs Jeunes 01 34 44 10 36
- Point Information Jeunesse 01 34 44 27 30
- CMEJ 01 34 44 10 33
- > Médiathèque André Malraux 01 34 44 19 99
- > Petite Enfance et Prévention Santé 01 30 72 37 95
- > PLU 01 30 72 37 18
- > Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier 01 30 72 38 21
- > Relations Publiques 01 30 72 38 28
- > Services Techniques municipaux 01 30 72 31 90
- > Sports 01 34 44 10 30
- > Urbanisme 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt 01 34 44 82 00
- > Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92